

DECISION SUR LA SITUATION AUX COMORES

Le Conseil :

1. **PREND NOTE** du rapport ;
2. **SE FELICITE** des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la réconciliation aux Comores, signé le 17 février 2001, à Fomboni, en particulier la création et le démarrage du travail de toutes les commissions et sous-commissions prévues dans l'Accord-cadre ;
3. **FELICITE** toutes les parties comoriennes pour leur engagement envers le processus de réconciliation, et les **EXHORTE** à maintenir la dynamique afin d'assurer la mise en œuvre scrupuleuse et rapide de l'Accord-cadre et **DEMANDE** aux parties d'élaborer rapidement un calendrier de mise en œuvre de l'Accord-cadre, qui tienne compte de la nécessité d'œuvrer avec diligence à la rédaction de la constitution du Nouvel Ensemble comorien, à la mise en place d'un gouvernement de transition d'union nationale et à l'organisation du référendum sur la constitution ;
4. **SE FELICITE** de la visite que la délégation ministérielle des pays de la région et la Troïka de l'OUA ont effectuée aux Comores du 4 au 7 juin 2001, et leur **DEMANDE** de continuer à aider les parties comoriennes dans les efforts qu'elles déploient en vue de la restauration de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, du rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel et de la reconstruction post-conflit ;
5. **EXPRIME** sa gratitude aux pays de la région et au Secrétariat général pour leurs contributions financières à la mise en œuvre de l'Accord-cadre et pour leur assistance humanitaire, et **LANCE UN APPEL** aux autres Etats membres pour qu'ils fassent de même afin d'assurer la mise en œuvre scrupuleuse et rapide de l'Accord-cadre ;
6. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** de la convocation, par la Banque mondiale, le 5 juillet 2001 à Paris, de la réunion des Amis des Comores ;

7. **PREND EGALEMENT NOTE** des activités entreprises par le Secrétariat général et le Gouvernement de Maurice dans le cadre de la préparation de la table-ronde des donateurs sur les Comores prévue à Maurice et **LANCE UN APPEL** à la communauté internationale, en particulier les institutions financières internationales, l'Union européenne, le système des Nations unies et les donateurs bilatéraux, pour qu'ils soutiennent l'initiative et apportent toute l'assistance technique et financière nécessaire au redressement économique et au développement socio-économique du pays ;
8. **DECIDE**, sur recommandation des pays de la région et de la Troïka de l'OUA, et compte tenu des progrès réalisés dans le processus de réconciliation, de lever définitivement les mesures adoptées par l'OUA contre les dirigeants du mouvement séparatiste d'Anjouan ;
9. **REITERE** sa gratitude pour les contributions faites par l'Organisation internationale de la Francophonie, la Ligue des Etats arabes, l'Union européenne et l'Organisation de la conférence islamique, au processus de réconciliation aux Comores, et **LANCE UN APPEL** à une plus grande coordination de leurs efforts avec ceux de l'OUA.